



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Bridge Club 13^{ème} du 8 Octobre 2024

28 membres présents
7 procurations sur 39 inscrits

Président de séance : Hubert HITIER, Président du BC13
Secrétaire de séance : Catherine DUFOUR

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Fixation des tarifs
4. Élection des administrateurs
5. Questions diverses

Notre Assemblée Générale a commencé, à 18h15, par l'évocation du 36^{ème} tournoi du Souvenir joué dans l'après-midi et qui a fait l'objet de la remise de coupes aux gagnants, Françoise Cellier et Gilbert Szulman en Nord-Sud et Irène Monasse et Renée Soulias en Est-Ouest, chaleureusement applaudis. Le Président a rendu hommage à trois de nos adhérents disparus : Michèle Milhaud, Michel Rome et Monique Jomain.

1. Rapport moral du Président

Nous avons pu passer une saison convenable, financièrement, grâce à la présence nos amis du Palmarium. Nous venons d'apprendre qu'ils avaient enfin trouvé un local plus proche de

chez eux et qu'ils ne viendront plus chez nous qu'occasionnellement. Nous les accueillerons toujours avec plaisir. L'année à venir sera plus difficile mais nous avons pu faire du bénéfice l'an dernier et nous pourrons finir l'année tranquillement. Par ailleurs, le voyage du club, du 14 au 21 Juin, s'est très bien déroulé à la satisfaction de tous. Dès le mois de novembre nous chercherons la prochaine destination qui serait, probablement, au sud de l'Espagne, idée qui semble plaire à beaucoup de participants. Il aurait lieu fin mai ou début juin. Rien n'est encore décidé.

Le Président a continué en espérant que la bonne ambiance du club subsistera et il nous a lu un charmant texte qui avait été écrit il y a 33 ans par une de nos regrettée adhérente, Lucienne Melka. Ce texte est affiché dans le club et vous pourrez facilement le lire.

Le Président a insisté sur le fait que nous avons beaucoup de mal à réunir des joueurs les jeudis et si nous voulons que le club perdure, il faudrait venir jouer les jeudis. D'ailleurs, nous sommes obligés d'annuler le tournoi du jeudi 10 Octobre faute de participants. Il demande donc à tous de fournir un effort pour venir jouer les jeudis sinon nous serons forcés de fermer le club les jeudis. La vie du club en dépend.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Rapport financier

Notre Président passe la parole à notre trésorière, Françoise Cellier, qui a pris la suite de notre amie Ida Deraita, partie à Chartres et dont nous avons de bonnes nouvelles. Le budget a été établi du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024. Les frais incontournables (l'assurance, les frais bancaires, le nettoyage, le téléphone-internet, frais de fonctionnement) ont légèrement augmenté. Le loyer a baissé grâce à Hubert Hitier qui a discuté avec le syndic. Les droits de table ont bien augmenté grâce à la présence des joueurs du Palmarium. Les adhésions au club et les licences sont positives et nous ont rapporté environ 4 700 €. Entre les dépenses évoquées ci-dessus et les recettes, soit les adhésions au club, les licences, les droits de table, les tournois du voyage et les cours de bridge, nous sommes bénéficiaires d'environ 5 000 €. Pour les prévisions 2025, le loyer sera le même, les frais de fonctionnement seront un peu plus élevés. En ce qui concerne les frais bancaires, nous espérons les diminuer car nous allons changer de banque, c'est en cours. Les boissons ne rapportent pas beaucoup : entre les dépenses et les recettes le bénéfice est très faible. En ce qui concerne les droits de tables nous prévoyons une grosse baisse avec le manque des joueurs du Palmarium raison pour laquelle nous insistons pour que vous veniez jouer également les jeudis. Nous le répétons, la vie du club en dépend.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et des représentés

3. Fixation des tarifs

La licence a augmenté puisqu'elle est passée à 60 Euros. Nous avons fixé à 45 Euros l'adhésion au club. Les droits de tables restent inchangés pour cette saison à 75 Euros le carton de 12 trous.

4. Élection des administrateurs

Le conseil d'administration a 10 membres. La durée de ces membres est de trois ans. Madame Christiane Gorce est arrivée en fin de mandat et ne souhaite pas le renouveler. Neuf d'entre eux renouvellent leur mandat. Madame Annie Vallero dos Reis propose sa candidature. Le conseil d'administration aura donc 10 membres.

Les administrateurs sont élus et réélus à l'unanimité des présents et représentés.

5. Questions diverses

Annie Vallero dos Reis a émis l'idée de faire partie des associations de la Mairie. Le Vice-Président, Gilbert Szulman, a précisé qu'il avait prévu de prendre contact avec les responsables de la Mairie à ce sujet. Nous avons participé au forum des Associations qui ne nous a apporté qu'une seule paire de joueurs, un couple qui n'est pas encore venu pour cause de graves problèmes familiaux mais qui viendra, nous l'espérons, par la suite.

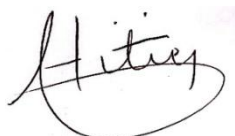
Jean-Pierre Nizard propose de publier un texte sur WhatsApp pour attirer des joueurs en organisant des séances d'initiation. Gérard Joyez a écrit un texte intéressant dont Jean-Pierre Nizard pourrait profiter pour attirer des joueurs. Catherine de Ravinel serait d'accord pour animer ces séances d'initiation les mardis soir après le tournoi.

Ludo Pastorelli déplore le bruit pendant les tournois. Nous le déplorons tous et pourtant la configuration des lieux qui a été aménagée lors de l'entrée dans ce local aux frais du BC 13 pour tenter d'assourdir le bruit n'est pas suffisamment efficace. Il a donc été décidé qu'au troisième rappel de silence une pénalité de 3% sera infligée aux coupables. Cette décision sera annoncée au début de chaque tournoi en précisant qu'elle a été prise à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 8 octobre.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président lève la séance à 18h30 pour être suivie, grâce au bénéfice du club, d'un dîner au restaurant Italien, Pasta e Basta.

Fait à Paris, le 9 octobre 2024

Le Président, Hubert HITIER



La Secrétaire de séance, Catherine DUFOUR

